



mardi 18 décembre 2007

## **Informations importantes sur les engagements et repêchages**

### **Procédure d'Engagement**

#### Trois possibilités d'engagement

A l'aide de la feuille d'engagement ci jointe :

- Soit par courrier Yves MORVAN 11 rue des luthiers 14000 CAEN
- Soit par Fax 02 31 47 63 23
- Soit par Mail [cd14.athletisme@mda-hsc.fr](mailto:cd14.athletisme@mda-hsc.fr)

Engagement **AVANT le jeudi 10 janvier 2008**

### **Règlements :**

- Ne peuvent participer aux championnats Départementaux de Cross-country que les athlètes Licenciés COMPETITIONS
- les Licenciés LOISIRS sont invités et seront hors classements individuels ou par équipes
- Les Ecoles d'Athlétisme participent hors championnats Départementaux
- Les participants doivent-être licenciés lors des engagements

### **Qualification pour les régionaux**

Il n'y plus de repêchage

Tous les athlètes engagés aux championnats départementaux de cross seront automatiquement engagés pour les Championnats régionaux  
(sauf les poussins, les licences loisirs et les invités du conseil général)

Les engagements complémentaires pour les régionaux, devront être fait via le site Internet de la ligue **AVANT le lundi 28 janvier avant 8H**

Le CD14